

A PROPOS DE DEUX CRÊTES OCCIPITALES EXTERNES APOPHYSAIRES HUMAINES.

Par le Professeur LE DOUBLE

Communication faite à la section des Sciences Anthropologiques du Congrès d'Angers (août 1903).

La crête médiane longitudinale qui s'étend de la protubérance occipitale externe à l'opisthion peut faire entièrement ou partiellement défaut. En général, elle est peu prononcée et toujours moins en haut qu'en bas. Sur le crâne d'un Hindou qui m'a été donné par le docteur Orrillard, de Richelieu, et qui provient de la collection phrénologique de Broussais, elle manque complètement. Je possède deux crânes très curieux que je décris succinctement :

I^o Crâne asymétrique d'une phtisique décédée en 1895, à l'âge de 28 ans, à l'hôpital général de Tours.

Bosse frontale gauche et bosse occipitale droite très fortes; bosses pariétales presque effacées. Sutures crâniennes très apparentes. Suture incisive complètement synostosée. Diamètre antéro-postérieur maximum 179,9. Diamètre transverse 142,8. Indice céphalique 79,3. Diamètre vertical ou basilo-bregmatique 132,1. Indice vertical 73,4. Courbe frontale 17,4. Courbe pariétale 124,5. Courbe occipitale sous-iniaque 69,9. Largeur bi-zygomatique 132,1. Longueur de la face 86,4. Indice facial 65,4. Indice orbitaire 89,1.

L'occipital n'offre rien d'anormal sauf sa crête longitudinale postérieure qui, peu marquée dans ses 2 tiers supérieurs, est formée, dans son tiers inférieur, par une mince lamelle quadrangulaire apophysaire. Des quatre bords de cette lamelle, l'antérieur est curviligne; le postérieur, vertical et renflé; le supérieur, oblique de haut en bas et d'avant en arrière et tranchant; l'inférieur, horizontal.

Le bord antérieur adhérent au suroccipital est séparé du bord postérieur libre par un intervalle de deux centimètres.

II^o Crâne d'une femme adulte, dépourvu de maxillaire inférieur, provenant du cimetière désaffecté St-Jean-des-Coups, à Tours.

La crête longitudinale postérieure de l'occipital, peu accusée dans les deux tiers supérieurs, est constituée dans son tiers inférieur par une éminence apophysaire aplatie transversalement et triangulaire. Des trois bords de cette apophyse, l'un antérieur est curviligne, l'autre postérieur est oblique de haut en bas et d'avant en arrière, le troisième inférieur est presque horizontal. Ce dernier mesure environ 2 centimètres 5 de longueur.

Un des arguments allégués en faveur de la théorie vertébrale du crâne est la transformation que subit d'une espèce dans une autre le suroccipital assimilé à la neurépine ou apophyse épineuse qui, avec les neurapophyses ou lames, complète l'arc neural des vertèbres rachidiennes. Le suroccipital des *Poissons* est une crête verticale ne prenant aucune part à la formation de la cavité crânienne, tandis que le suroccipital de l'homme, représenté par une écaille plate, large, entre pour une grande part dans la composition de la voûte du crâne; et cependant ces deux os sont rigoureusement homologues, au dire des partisans de la théorie vertébrale du crâne. Suivez le développement de plus en plus considérable de l'encéphale dans les verté-

brés et examinez, en même temps les modifications successives du suroccipital, vous verrez cet os d'abord réduit, remarquent-ils, à l'état d'une simple crête verticale (*Poissons*), se dédoubler et s'étaler davantage (*Reptiles, Oiseaux*), et échanger son aspect apophyséal contre celui d'une large lame épanouie (*Mammifères*). Si, ajoutent-ils, cet os a pris chez les *Mammifères*, et plus particulièrement chez l'homme, la forme d'une large écaille, c'est pour s'adapter à l'augmentation de volume des organes nerveux sous-jacents qu'il protège. Pour continuer à jouer son rôle de protection à l'égard du névraxe, il devait se modifier, comme il l'a fait, et se mouler, pour ainsi dire, sur le cervelet qu'il protège à la façon d'une cuirasse. Au niveau de la colonne vertébrale, le névraxe reste une tige cylindrique relativement peu volumineuse, les lames vertébrales (neurapophyses) peuvent se réunir et couvrir la moelle en arrière; le point d'ossification de l'apophyse épineuse (neurépine) est un point d'ossification complémentaire qui n'apparaît que tardivement. Au niveau du crâne, au contraire, le névraxe se dilate énormément pour former l'encéphale; les lames de la vertèbre occipitale ou occipitales ne peuvent plus se rejoindre en arrière pour couvrir le névraxe dorsalement; l'existence d'un nouvel os, large et adapté à la fonction, s'impose de bonne heure; cet os c'est le suroccipital.

Les deux crânes sus-indiqués, pourvus d'une crête apophysaire rappelant celle des vertèbres rachidiennes, sont des pièces qui apportent un nouvel argument à cette thèse. D'un autre côté, il est évident que si l'apophyse épineuse des vertèbres se développe aux dépens d'un seul point d'ossification — mais est-ce bien prouvé? — elle ne peut être assimilée au suroccipital qui est précédé par deux.

LE CONGRÈS DE THALASSOTHÉRAPIE DE BIARRITZ.

Par le D^r YSAMBERT

(Suite et fin).

Un travail important, dont les grandes lignes ont été tracées par M. Huchard, a été présenté par M. le D^r Fiessinger, sur « *L'influence du traitement marin dans les affections cardio-vasculaires* ».

M. Fiessinger étudie d'abord *l'atmosphère marine* dont l'action est surtout *excitante*. Il fait remarquer que *le vent* a une action néfaste dans les affections cardio-vasculaires; il est mal supporté par les artério-scléreux et dans les angines de poitrine, et on peut avoir des accidents d'hypertension artérielle sur les plages où le vent souffle avec violence. En dehors du vent, il y a *le froid* qui produit un resserrement des vaisseaux et expose en outre aux infections bronchiques.

— *Les variations brusques de température* sont encore plus mal supportées que le froid continu. *L'humidité* aurait aussi des effets fâcheux en favorisant de nouvelles poussées articulaires dans les cardiopathies valvulaires.

Les *bains de mer* ont une action plus excitante encore que l'atmosphère marine dans les affections cardio-vasculaires.

Il y a au début: précipitation des battements du cœur, respiration haletante, contraction des capillaires; mais ces effets varient suivant la température de l'eau.

Dans les cardiopathies, pour que les bains produisent

de bons effets, ils doivent être tièdes (33° à 35°) et ne pas dépasser 15 à 20 minutes.

— Les indications et contre-indications du climat marin et des bains de mer, dans les maladies du cœur, sont complexes, et M. le Dr Fiessinger n'a pas épuisé ce sujet, comme il le dit lui-même à la fin de son rapport.

Il envisage les *faux-cardiaques* et les *cardiaques vrais*. Les faux cardiaques, qui appartiennent à la classe des *dyspeptiques* et à la classe des *nerveux*, se trouvent bien, en général, du traitement marin (climat et bains) mais à la condition que leur système nerveux ne soit pas trop défaillant ni trop hyperexcité. Exception faite toutefois du malade hyperexcitable, du fait de son milieu, de son entourage et qui se trouve calmé par son déplacement.

— Les *hystériques* et les *épileptiques* devront aussi s'abstenir.

Les *cardiaques vrais* se rattachent aux *cardiopathies valvulaires* et aux *cardiopathies artérielles*.

Les cardiopathies valvulaires, fréquemment consécutives au rhumatisme articulaire aigu, sont presque une contre-indication au traitement marin. En tout cas, il faut user d'une grande prudence, du moins, en ce qui concerne les *bains froids*.

Les *bains chauds*, au contraire, produiraient de bons effets. M. Mercklen prescrit des bains chauds (34°) avec avantage à ses cardiaques.

Quand, d'après le Dr de Langenhagen, de Menton, la lésion valvulaire n'est pas trop avancée et que les défaillances cardiaques sont peu accentuées, le climat marin est favorable. Si, au contraire, la lésion est avancée, non compensée, il survient, dit M. le Dr Balestre, de Nice, des phénomènes d'hyposystolie et d'asystolie. En tout cas, ce confrère fait une distinction, suivant que l'air est humide ou sec, le premier étant préférable au second.

— Le Dr Balestre ainsi que le Dr Le Piez, de Biarritz, font habiter leurs malades cardiaques à 400 ou 500 mètres de la mer, afin que les effets excitants soient moindres et c'est pour la même raison que le Dr Le Piez n'admet pas le séjour des cardiaques à Biarritz en dehors des mois de mai, juin, juillet, août, septembre et octobre.

Si les lésions valvulaires compensées se trouvent bien du climat marin, il n'en est pas toujours de même à la période d'hyposystolie ni à la période d'asystolie où il est mauvais.

Dans les *cardiopathies artérielles*, l'influence de la cure marine est encore très discutée.

Pour MM. Huchard, Le Piez, Lalesque, Langenhagen, Cochez d'Alger, les cardiopathes artériels peuvent être améliorés, mais à la condition d'agir avec beaucoup de prudence et d'habiter à une certaine distance de la plage et à l'abri du vent. Il faut, toutefois, que les lésions ne soient pas trop avancées.

Dans les *anévrismes*, le séjour au bord de la mer et le traitement marin sont absolument contre-indiqués.

De l'avis de MM. Huchard, Mercklen, Vaquez et Barié, les *cardiopathies compliquées d'états nerveux*, névroses, hystérie, neurasthénie, s'accroissent mal du climat marin.

Dans les cardiopathies valvulaires, il faut éviter les plages de la Méditerranée à la saison froide, à cause des refroidissements possibles qui pourraient déterminer des poussées de rhumatismes.

Les cardiopathes artériels pourront choisir les plages du littoral méditerranéen à l'abri du vent et à 400 ou 500 mètres de la plage.

En dehors de ces importants rapports sur l'influence de

la cure marine dans la tuberculose pulmonaire et dans les maladies du cœur, vingt-sept communications individuelles ont montré tout l'intérêt que présentait le III^e congrès de Thalassothérapie ; mais, ce serait trop abuser de la bienveillante hospitalité qui m'est accordée dans les colonnes de la « Gazette médicale du Centre », que de citer toutes ces communications, cependant bien intéressantes et émanant de confrères de grande valeur.

Je terminerai cet aperçu scientifique du congrès en donnant, sous forme de tableau, un résumé de l'influence de la cure marine dans certaines affections et notamment dans la tuberculose et les maladies de cœur.

INDICATIONS	CONTRE-INDICATIONS
Tuberculoses pulmonaires (mais torpides, Tuberculoses articulaires et osseuses, Biarritz)	Phthisiques avancés ou phthisiques hémoptoïques. Tuberculoses génito-urinaires.
Tuberculoses latentes (bains de 34° à 38°).	
Affections utérines.	Névroses : épilepsie, hystérie.
Obèses et rhumatisants (bains très chauds, 38° à 41°).	
Neurasthénie.	Neurasthénies congestives avec hémorragies. Diabète. Chlorose. Asthme. Goutte.
Faux Cardiaques : <i>Dyspeptiques</i> , quand l'épuisement n'est pas trop marqué, mais si le dyspeptique est neurasthénique, donner les bains tièdes et non froids.	
<i>Nerveux</i> , dont l'hyperexcitabilité est due à des conditions de milieu.	
Cardiopathies valvulaires peu avancées et compensées, consécutives au rhumatisme articulaire aigu (bains avec prudence et non froids.)	Cardiopathies valvulaires, avancées, non compensées. Asystolie. Anévrismes.
Cardiopathies artérielles, peu avancées.	Cardiopathies compliquées d'états nerveux.
Artério-scléreux, à condition d'habiter à une certaine distance de la plage et à l'abri du vent.	
Cardiopathies valvulaires à la période d'hyposystolie ? (avis partagés.)	

Si Biarritz convient peu aux cardiaques et pas du tout aux poitrinaires, ce n'en est pas moins une station balnéaire très fréquentée. Parmi les nombreuses causes de son succès, il faut précisément noter l'absence de malades. On y remarque en outre la beauté du ciel, la pureté de l'air, la proximité des montagnes, et les ravissantes et nombreuses excursions qu'offrent les Pyrénées. De plus, Biarritz est une ville neuve, coquette, très gaie, mouvementée, percée de larges et belles promenades, avec de riches magasins, de nombreux hôtels très luxueux, de magnifiques villas et chalets ; c'est une ville mondaine, aristocratique, et c'est certainement la station la plus fashionable du golfe de Gascogne. Tout le « High-life » s'y donne rendez-vous et les souverains l'ont toujours beaucoup affecté.

L'Empereur Napoléon III et l'Impératrice Eugénie y avaient fait construire un palais, qui fut ensuite transformé en hôtel, qu'un incendie a complètement détruit au commencement de cette année. La reine d'Angleterre y passa l'hiver de 1889. L'Impératrice d'Autriche, le roi de Hanovre, le roi de Suède, le roi des Belges, l'infortuné roi de Serbie et le duc de Connaught y ont séjourné. La reine Nathalie de Serbie, la princesse Frederica de Hanovre y résident. Le grand duc Alexis de Russie, le duc et la du-

chasse de Leuchtenberg y reviennent chaque année et toute l'aristocratie espagnole s'y donne rendez-vous.

Grâce à son climat et à sa température habituellement douce, Biarritz est fréquenté toute l'année, et l'hiver c'est une véritable ville anglaise. Les étrangers y viennent toujours en grand nombre, notamment les Anglais et les Russes.

— Il y a à Biarritz trois plages — la grande plage, la plage du Port-Vieux et la plage des Basques. La première, la grande plage, est de beaucoup la plus belle et la plus fréquentée ; c'est la plage mondaine par excellence. Elle s'étend de l'ancien Hôtel du Palais au Casino municipal ; elle est formée par un vaste hémicycle de beau sable fin à pente douce. L'établissement des bains de la grande plage est constitué par deux pavillons attenants au Casino municipal, lequel domine la plage par une longue et superbe terrasse-promenoir où le monde « élégant » se promène à l'heure du bain.

A côté et plus haut se trouve, sur la place Bellevue, le Casino Bellevue où eurent lieu les réunions du Congrès ainsi que les diverses Expositions, les concerts et représentations de gala.

De cette place qui se termine par une superbe terrasse, offrant des vues variées de la mer et des rochers, on peut descendre sur la grande plage par des sentiers tortueux entourés de tamaris. Si on se dirige dans l'autre sens on aboutit par des sentiers tracés au milieu de rochers verdoyants au *Port des Pêcheurs* où s'amarrèrent toutes les barques de promenade et de pêche.

En continuant la promenade, on passe sous un tunnel qui traverse le *promontoire de l'Atalaye* et on arrive au *Rocher de la Vierge*, rocher surmonté d'une statue de la Vierge, où on accède par une passerelle en fer et d'où on jouit d'une superbe vue.

On peut aussi gravir l'Atalaye par de petits sentiers et passer sur les *Rochers Gamarritz* d'où l'on a également de belles vues.

En suivant la côte on voit successivement la *plage du Port-Vieux*, encadrée de belles falaises et abritée des vents et la *plage des Basques* qui est surtout fréquentée par les habitants du pays. Cette dernière plage n'est pas sans danger, car les lames y sont fortes et les baigneurs inexpérimentés font bien de ne pas s'y aventurer.

Biarritz possède depuis dix ans environ un *Etablissement Thermal*, situé à peu de distance de la mer et dont le style oriental lui donne un cachet tout spécial.

Les indications thérapeutiques des eaux naturelles des *Thermes Salins* sont les mêmes que celles de Salies-de-Béarn, Dax, Salins-du-Jura, etc., et les principales affections qui en sont tributaires sont l'anémie, la chlorose, le lymphatisme, les affections osseuses, les épouvements nerveux, le surmenage, les convalescences, etc..

A Biarritz le traitement tonique chloruré-sodique est merveilleusement secondé par l'air marin et aussi par le voisinage des montagnes.

— Jusqu'au commencement du XIX^e siècle, Biarritz ne fut qu'une agglomération de maisonnettes de pêcheurs groupées autour du vieux port, sans autres moyens de communications que quelques chemins et comme moyens de transport le cacolet qui n'est du reste pas encore tout à fait disparu.

— Lorsque l'Impératrice Eugénie construisit à Biarritz, en 1855, la villa Eugénie, la ville prit en même temps de l'extension. Les chalets, les villas et les hôtels se construisirent rapidement. Le chemin de fer fut installé et en

1889 le séjour de la Reine d'Angleterre amena à Biarritz beaucoup d'Anglais qui continuèrent ensuite d'y venir régulièrement.



Cacolet

Aujourd'hui Biarritz, est une ville de 12 à 15000 habitants, recevant environ 30.000 étrangers par année et si on compte tous les visiteurs venant de Bayonne ou autres environs, on en estime le nombre à près de 2 millions.

Parmi les nombreuses distractions qu'on trouve à Biarritz ou dans ses environs, il faut accorder une mention spéciale aux *courses de taureaux* et au *jeu de Pelote*.

Les courses de taureaux sont très répandues dans cette région du midi où chaque ville ou village a ses arènes. Mais de Biarritz, il faut aller soit à St-Sébastien pour voir des *courses espagnoles* sérieuses, soit à Bayonne où on peut voir des *courses landaises*.

Il y a une grande différence entre les courses espagnoles et les courses landaises. Dans les premières seules, il y a mise à mort de taureaux et évétrations de chevaux.

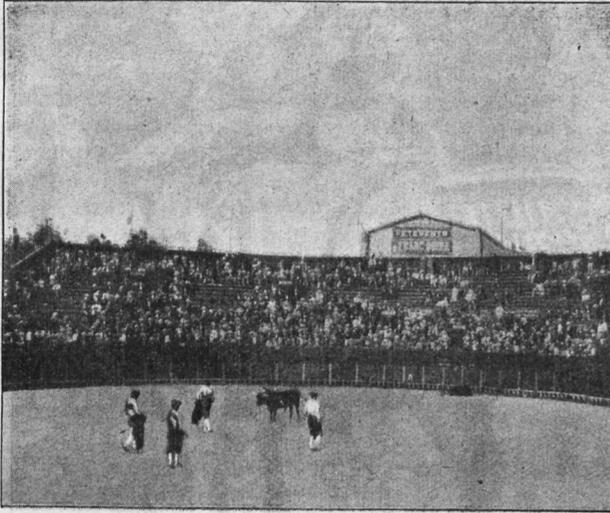
Voici sommairement en quoi consiste le spectacle.

Après l'entrée de la « *Cuadrilla* » et les salutations à la tribune présidentielle, la « *Corrida* » comprend tout d'abord de nombreuses « *suertes de capa* » (jeux de manteaux) puis a lieu le *jeu du Picador*, où le cavalier doit repousser le taureau avec sa pique et préserver son cheval du coup de corne, au moment où le taureau fonce.

Le Picador est très exposé si le taureau parvient à le faire tomber. Quant au pauvre cheval, il est voué à une mort certaine. Il est dirigé malgré lui sur le taureau qui parvient

presque toujours à l'éventrer. Parfois ses entrailles s'échappent par les plaies béantes ; alors on le rentre à l'écurie où on lui recoud rapidement le ventre et on le ramène sur le taureau jusqu'à ce qu'il tombe pour ne plus se relever.

La Corrida continue par la *pose des banderilles* qui consiste à planter dans la peau du taureau, des bâtons tout enrubannés et terminés par des crochets de fer. Ce jeu n'a pour but que d'exciter le taureau tout en montrant l'adresse des *banderilleros*.



Course de Taureaux

Enfin la Corrida se termine par les *passes de Muleta* et la *mise à mort du taureau*. Le *Matador* prend son épée qu'il dissimule sous sa *Muleta* (étouffe rouge écarlate) jusqu'au moment où le taureau baissant la tête pour foncer sur lui, il lui plonge son épée dans le cou.

Le taureau n'est pas toujours tué du premier coup ; parfois étant blessé, il se couche ; alors le *Puntillero* vient l'achever d'un coup de poignard.

Si le *Matador* a réussi à tuer le taureau à la première estocade, les spectateurs lui font une ovation extraordinaire. Les dames, surtout, manifestent leur enthousiasme en jetant au vainqueur des parapluies, des ombrelles, des éventails ; les hommes jettent leurs cannes, leurs chapeaux, des cigares, etc.

Les attelages de mules sont ensuite introduits dans l'arène pour enlever le taureau et les chevaux morts (il y en a jusqu'à trois et quatre par course).

J'ai trouvé ce spectacle profondément écœurant.....

... On s'indigne, et avec raison, à la vue d'un charretier qui maltraite son cheval, et la loi, qui réprime sévèrement ces brutalités, tolère qu'on fasse éventrer de pauvres chevaux par des taureaux qu'on excite et qu'on tue aux accents joyeux de la musique et aux acclamations d'une foule en délire.....

Ces spectacles sont d'un autre âge et il est triste de les voir encore si en honneur, dans certaines contrées d'un pays civilisé et cela au xx^e siècle.

Les *courses landaises* ne sont pas barbares comme les courses espagnoles. Il n'y a pas d'animaux maltraités ni d'accidents de personne à redouter.

La course consiste à exaspérer la bête et la rendre furieuse par des écarts et des sauts. Il y a l'écart au saut, à la feinte. Il y a les sauts à la course, de pied ferme, au bérêt, les pieds liés, à la perche, les sauts périlleux.

Les vaches qui sont utilisées à cet effet sont maintenues à l'aide de cordes, ce qui permet d'empêcher les animaux rendus furieux, de foncer sur les écarteurs.

— Le jeu national du peuple basque est le jeu de la *Pelote* qui se joue presque tous les dimanches à Biarritz, à Anglet, à Bidart, à Guéthary, à St-Jean-de-Luz, à St-Jean-Pied-de-Port, à Fontarabie.

Une partie de pelote eut lieu à Biarritz en l'honneur des congressistes. Ce jeu intéressant se joue en plein air et consiste à lancer contre un mur appelé *fronton*, une balle très dure (*pelote*) à l'aide d'un gant creux en osier (*chistera*) attaché à la main droite et destiné à recevoir la balle et à la relancer. Les joueurs sont en deux camps, trois contre trois.

Les adversaires ne doivent pas laisser tomber la balle, ils doivent la refouler. Quand un joueur laisse tomber la balle à terre, le camp opposé marque un point. Ce jeu nécessite une adresse extraordinaire de la part des joueurs.

Comme excursions aux environs de Biarritz, indépendamment de celle faite par les congressistes à Irun, Fontarabie et Hendaye, il y a encore Saint-Sébastien et Bayonne.

Saint-Sébastien (*San Sebastian*) est une belle ville de 30.000 habitants environ. C'est une station balnéaire espagnole aristocratique et le séjour d'été de la Cour.

À gauche de la plage qui est très belle, on voit le *Palais Royal* de style très simple, et en face, un peu à droite, se trouve le *mont Igueldo* au pied duquel est la prison.

La ville est bien percée par de larges et belles rues et de grands boulevards ; à part quelques particularités c'est le type de la ville moderne, moins curieuse pour le touriste que Fontarabie et Irun. Il y a cependant une place « *Plaza de la Constitution* » qui attire l'attention par ses maisons régulières à arceaux, avec tous ses balcons numérotés, qui servaient autrefois de tribunes payantes quand les courses de taureaux avaient lieu en plein air.

Bayonne est une ville de 30.000 habitants environ dont la visite s'impose au touriste qui ne passe à Biarritz, même que peu de jours. On s'y rend en quelques minutes par le tramway à vapeur ou par le B. A. B. (chemin de fer Biarritz-Anglet-Bayonne). Un certain nombre de congressistes y sont même allés par le bateau, malgré que la mer fût mauvaise.

Cette ville est intéressante par son aspect et sa population qui ressemblent déjà un peu à l'Espagne. Elle possède des fortifications gallo-romaines et de vieilles rues très curieuses, notamment la rue du Port-Neuf avec ses arcades très basses qui abritent de beaux et nombreux magasins. Tout le vieux Bayonne présente un aspect très pittoresque avec ses rues étroites, ses maisons hautes avec leurs longues persiennes si diversement bariolées.

Biarritz se trouve aux confins du pays basque qui commence tout à côté ; aussi la population, les mœurs, les coutumes, le langage, les jeux, les danses sont extrêmement intéressants pour l'étranger qui trouve là de nombreux et curieux sujets d'étude.

Le Basque, on l'a déjà vu, aime le jeu, notamment la *Pelote* ; il aime aussi la danse. Voltaire n'a-t-il pas défini les Basques : « un petit peuple qui danse au haut des Pyrénées. » Après avoir travaillé toute la semaine ; le Basque se délassé par le jeu et la danse et le dimanche dans chaque village on danse.

Le pas basque est, paraît-il, très difficile et les enfants s'y exercent dès leur plus jeune âge. Les hommes acquièrent ainsi, par ces exercices, une allure dégagée que l'on ne

retrouve pas chez les paysans des autres contrées. Les femmes y gagnent aussi une certaine grâce et une démarche légère et gracieuse, mises surtout en évidence quand elles reviennent de la fontaine avec leur élégante cruche de terre rouge à anse, posée sur la tête.

Les danses basques sont très chastes et tout geste lascif en est proscrit. Comme autrefois chez les Grecs, les contacts n'existent pas dans les danses accouplées. En général, les



Vieux Bayonne

danseurs sautent en face l'un de l'autre et si dans certaines danses les deux sexes doivent être réunis, les jeunes gens et les jeunes filles se tiennent par l'extrémité d'un mouchoir, sans se toucher avec les mains.

Le Basque se reconnaît facilement à sa tenue : bérêt de drap, blouse courte et espadrilles qui sont presque les seules chaussures du pays.

La fabrication des *espargates* ou *espadrilles* est certainement l'industrie la plus répandue.

De jeunes ouvriers confectionnent les semelles qui sont en corde de chanvre tressé et peuvent en faire jusqu'à 70 par jour s'ils sont habiles.

Les femmes achèvent ensuite les chaussures et font le dessus qui est en toile forte de toutes nuances. Les espadrilles élégantes sont brodées de laines aux couleurs voyantes.

Une des particularités du pays qui attire beaucoup l'attention, c'est l'*attelage basque*, composé de bœufs accouplés traînant de longs et antiques chariots et marchant lentement derrière leur conducteur qui, le bérêt sur l'oreille, l'aiguillon sur l'épaule, marche à petits pas en se retournant de temps en temps pour encourager ses bœufs d'un « *Beria... be* »

Les paysans ont beaucoup de soin de leurs bœufs, et

l'hiver, ils leur couvrent le joug d'une épaisse peau de mouton et le corps d'une grande toile blanche, pour qu'ils n'aient pas froid; l'été, ils leur mettent un grand filet pour les préserver des mouches.

Le Basque est travailleur infatigable, il est aussi très bon marcheur et les jours de marché, il n'est pas rare de lui voir faire plusieurs lieues, chaussé d'espadrilles, pour apporter quelques poulets à la ville voisine.

Le Basque est pieux, il est aussi superstitieux et croit



Porteuse d'eau

beaucoup aux sorciers; j'aurai du reste l'occasion de revenir sur ce sujet, à propos de mes études sur les superstitions médicales.

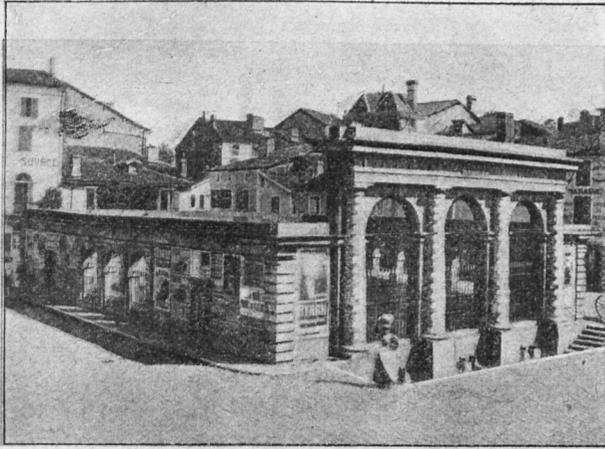
*
*
*

Puisque le Congrès de Biarritz a été pour moi l'occasion de parler de choses se rapportant plus ou moins à ce congrès, je ne résisterai pas, pour terminer, au désir de parler de Dax (sous-préfecture des Landes), ville extrêmement intéressante au point de vue médical ainsi qu'aux points de vue archéologique et ethnographique.

La réputation des eaux minérales de cette ville comme celle de ses *boues* remonte à la plus haute antiquité. Les propriétés de ces eaux auraient été connues du temps des Romains et Pline raconte qu'elles auraient guéri l'Impératrice Julia ?

Ce sont ces eaux hyperthermales qui donnent naissance aux *boues végéto-minérales* tant vantées dans le traitement des *manifestations rhumatismales*.

Un fleuve souterrain d'eau chaude, dont on ne connaît pas au juste le parcours, jaillit à Dax en plusieurs endroits et constitue ainsi les différentes sources que l'on y rencontre : le Roth, Saint-Pierre, la Fontaine Chaude, les



Fontaine Chaude

sources des thermes, du port, le trou de pauvres, les Sérissis, les Baignots.

Ce fleuve passerait sous l'Adour en certains endroits et lui abandonnerait même des filets d'eau chaude, que l'on reconnaîtrait aux bouillonnements qu'ils produisent.

Pour ces raisons on a dit pittoresquement que Dax est arrosée extérieurement par un fleuve froid, l'Adour, et au dessous par un fleuve d'eau chaude.

— En arrivant au centre de la ville, l'attention est attirée par une fontaine monumentale d'où se dégage un brouillard épais de vapeurs, c'est la *Fontaine Chaude* dont le débit énorme se fait dans un réservoir extérieur par de gros robinets où les ménagères viennent s'approvisionner.

Cette fontaine qui est la « Merveille de Dax » est entourée d'une construction dont la façade principale est formée d'un portique d'ordre toscan, constitué par trois arcades, séparées par des colonnes entre les piédestaux desquelles se trouvent les robinets qui débitent en 24 heures plus de 1200^m d'eau à la température d'environ 40 à 50°. Le bassin, qui est presque carré, est entouré de murs et de grilles et l'eau de ce bassin se présente à la vue avec une teinte verte due à une algue vivant exclusivement dans les sources hyperthermales et jouant un rôle important dans la production des boues végéto-minérales.

Comme établissements thermaux de premier ordre, Dax possède les *Grands Thermes* et les *Baignots*. Ces établissements, aménagés avec tout le confort moderne, comprennent à la fois hôtel et établissement de bains et la disposition en est telle, que les malades peuvent facilement passer de leur chambre à leur cabine et faire leur traitement sans avoir à sortir au dehors. Ils n'ont pas, de la sorte, à redouter les refroidissements consécutifs aux changements brusques de température.

De longues galeries permettent également aux malades externes, qui peuvent s'y promener après leur bain, de faire la réaction nécessaire.

Les services de bains comprennent :

- Des baignoires en marbre pour bains d'eau minérale ;
- Des piscines à boues individuelles avec bains ou douches ;
- Des lits de sudation en marbre ;
- Des lits particuliers pour applications locales de boues ;
- Des douches de vapeurs minérales ;
- Des douches minérales, générales et locales ;
- De grandes piscines à eau courante ;
- Une salle de humage de vapeurs naturelles ;
- Une salle de pulvérisation, etc.

Les cabines à boues contiennent une *piscine à boues* et une baignoire en marbre ou un appareil à douches, suivant que le malade en sortant du bain de boues est lavé ou douché.

Ces *piscines à boues* sont des baignoires de 1 mètre à 1^m50 de profondeur et de longueur et largeur variables.

L'eau minérale chaude pénètre dans la piscine par les côtés et le dessous, traverse la boue et se répand à sa surface. *Cette boue est renouvelée tous les huit jours...* On la prend dans des puits à boue, aménagés dans les cours des établissements et où elle se trouve en réserve.

— L'établissement des *Baignots* possède en outre, au milieu de son magnifique jardin, deux *geysers* d'eau chaude qui coulent continuellement en cascades.

Les boues de Dax sont noirâtres, onctueuses au toucher et chaudes. Elles sont composées de matières organiques et de substances diverses nombreuses, dont l'énumération n'aurait pas grand intérêt.

On emploie ces boues soit en *bains entiers*, soit en *applications partielles*.

Le bain de boue entier dure de 10 à 15 minutes et se prend souvent à la température d'environ 40°. Pendant le bain, le malade garde sur la tête une compresse d'eau fraîche pour éviter tout accident congestif et à la sortie du bain il prend pour se débarrasser de la boue ou un bain de quelques minutes dans une baignoire voisine contenant de l'eau minérale, ou une douche suivant le cas.

Pour les *applications partielles*, le malade est étendu sur un lit spécial et on lui enveloppe de boue la partie malade, l'articulation douloureuse, à la façon d'un cataplasme.

Indépendamment des deux grands établissements thermaux de premier ordre, les *Grands Thermes* et les *Baignots*, il y a encore les *Bains Seris* dont les prix sont moins élevés et enfin un établissement de troisième ordre, les *Bains Saint-Pierre*, établissement des plus primitifs et formé de baraquements en planches. *Les boues y viennent naturellement*. C'est le seul établissement naturel et où les Romains, dit-on, prenaient leurs bains de boues. Là, aucun confort, et *les boues ne sont jamais renouvelées*.

Les baigneurs se succèdent depuis des siècles dans les mêmes piscines et dans les mêmes boues.....!!

Je ne veux point insister sur ce chapitre, ni me permettre aucune critique. Chacun en tirera la conclusion qu'il lui plaira.

L'action des bains de boues serait due à la composition même des boues, lesquelles, d'après les confrères de Dax, sont très efficaces dans toutes les variétés de rhumatismes, dans les arthrites, dans la goutte, mais non toutefois dans les périodes aiguës ni chez les phthisiques, brightiques, diabétiques, hémiplegiques, athéromateux congestifs, ni dans la grossesse.

Les confrères Dacquois permettent encore les bains de boues dans les affections du cœur compensées, en surveillant l'action de très près.

Pour moi, sans vouloir discuter ici l'action et l'effica-

-cité des boues de Dax. je pense que ces boues agissent à la façon de cataplasmes très chauds et que, d'autre part, la douceur du climat ainsi que les dispositions spéciales dans lesquelles se trouvent les malades qui vont chercher à Dax une guérison qu'ils n'ont pu trouver ailleurs, contribuent à l'amélioration constatée chez certains rhumatisants.

Une remarque amusante, que m'a du reste fait faire un confrère landais, c'est qu'il y a énormément de rhumatisants à Dax et dans ses environs. Cela tient sans doute, ajoutait spirituellement le confrère, au voisinage des bains de boues....

Dax possède encore un *Etablissement salin* où on traite par les *eaux chlorurées sodiques*, eaux salées et eaux-mè-



Rempart Gallo-Romain

res sous forme de bains et de douches, la scrofule, le lymphatisme, le lupus, les différentes manifestations tuberculeuses, le rachitisme, l'anémie et les convalescences.

Dax est une ville d'environ 10.000 habitants admirablement située sur les bords de l'Adour. Son origine est très ancienne puisque les Romains s'en emparèrent lors de la conquête de la Gaule, et que Pline connaissait les propriétés de ses eaux et de ses boues.

Cette ville qui fut plusieurs fois assiégée a un passé historique très fécond en épisodes qu'il serait trop long de rappeler ici.

Les superbes remparts gallo-romains, que l'on voit encore à Dax et qui sont très bien conservés, sont les derniers vestiges de l'enceinte qui entourait la ville au temps des Romains. Ces remparts présentaient de loin en loin des tours semi-lunaires dont la photographie ci-dessus donne un aperçu.

Au pied des remparts on voit, sur la place Saint-Pierre, plusieurs groupes de bœufs dételés, venus au marché apporter des denrées.

On voit à Dax, le jour du marché, diverses variétés de chars qui tous rappellent plus ou moins les chars gaulois et les chars romains.

Il y a le « *Cart* » avec sa couverture de toile blanche attelé de deux mules ayant le cou pris dans un long joug carré rappelant vaguement le supplice de la cangue chez les Chinois. Il y a aussi les attelages de bœufs semblables aux attelages basques. Les chars, certains du moins, présentent derrière et devant sur la planche qui ferme le

chariot, une barre en bois ouvert en forme de V, évasé en forme de cornes, pour préserver du mauvais sort, paraît-il. Les Landais sont en effet fort superstitieux. Ils sont pieux, travailleurs et sont aussi, comme les Basques, marcheurs



Attelage Basque

infatigables ; comme eux ils sont toujours chaussés d'espadrilles ; j'ai même remarqué un cultivateur qui labourait avec ces sortes de chaussures.

Les Landaises acquièrent très vite une certaine grâce à porter sur la tête l'élégante cruche qui rappelle les poteries romaines.

Le marché aux volailles, qui se tient sur la promenade



Moulin de Benesse

des Remparts, est très divertissant, et le touriste qui, comme moi, a la bonne fortune de se trouver à Dax le jour du marché, ne doit pas manquer d'aller s'y promener. On y fait de bonnes études de physionomies et on assiste à

des discussions en patois et à des scènes mimiques très amusantes.

Il y a aussi le marché aux bœufs, non loin de là, sur la place St-Vincent. Les halles très bien agencées sont à côté de la cathédrale dont le magnifique portail gothique mérite l'attention de l'étranger.

Parmi les nombreuses excursions à faire aux environs de Dax, une des plus intéressantes consiste à aller par *St-Pandelon, au Moulin à vent de Benesse*, du sommet duquel on distingue très bien, par un temps clair, l'immense chaîne des Pyrénées.

On revient par *Tercis*, village intéressant par sa *source sulfureuse chaude* chlorurée sodique et son établissement de bains dont l'origine date du temps des Romains. Un hôtel et un parc attenant à l'établissement permettent aux malades de suivre leur traitement sur place.

On trouve encore aux environs la station de *Préchaq-les-Bains*, avec une source d'eau minérale hyperthermale et des boues végéto-minérales semblables à celles de Dax.

Il y aurait encore beaucoup de choses intéressantes à dire sur les environs de Dax, sur les mœurs et coutumes du pays, mais je ne puis plus longtemps retenir l'attention des lecteurs de la « Gazette médicale du Centre » qui voudront bien m'excuser d'avoir traité, dans un journal médical, un sujet s'éloignant si fréquemment du domaine de la médecine.

D^r YSAMBERT.

NOTES DE THÉRAPEUTIQUE THERMALE PYRÉNÉENNE

Par le D^r H. GUINIER

Ancien agrégé de Montpellier et médecin thermal à Cauterets (2^e article)

Cauterets, juillet 1903.

TRÈS HONORÉ CONFRÈRE,

Après les quelques généralités de ma précédente lettre, me voici amené à vous parler plus spécialement de l'emploi local des eaux sulfurées pyrénéennes dans la cure thermale des maladies de la muqueuse respiratoire (*gargarisme, inhalation, humage, pulvérisation, douche nasale*).

L'usage *guttural* des *eaux de Cauterets* (les premières eaux pyrénéennes avec celles des Eaux-Bonnes employées de cette manière, il y a plus de deux cents ans), leur emploi local sous forme de *gargarisme*, est fort ancien. C'est aussi le plus rationnel. L'eau médicinale arrive ainsi, au sortir de terre avec toute sa virtualité curative, sur la muqueuse à modifier; et elle modifie en effet cette muqueuse d'après les données révélées par l'expérience clinique, c'est-à-dire par action métabolique.

Par ordre de date, le *gargarisme de l'eau sulfurée cautérisienne* a donc précédé l'*inhalation* et toutes les autres applications *gutturales* de ces eaux.

En réalité, l'emploi mécanique de l'eau minérale dans la cure des maux de gorge chroniques, sous forme de *douches gutturales*, à pression variée, *pulvérisée* à des degrés divers ou à *plein jet*, a pris naissance dans les localités thermales, où l'on a jugé utile de rendre plus active sur la muqueuse *gutturale* l'œuvre modificatrice et curative de l'eau minérale employée.

Cauterets, dont les médicaments naturels ont toujours et rapidement amélioré l'état maladif de la muqueuse *gutturale* par leur simple contact direct, sans aucun artifice de manipulation, Cauterets n'avait nul besoin de ce perfectionnement de la nature. Il n'a donc fait que suivre le mouvement, venu d'ailleurs; et il n'a installé ses *pulvérisateurs* perfectionnés qu'en imitation de ce qui se faisait ailleurs, ... pour ne pas rester en retard.

Et cette installation de *pulvérisateurs* a eu un succès rapide, uniquement peut-être par ce seul fait que chacun est naturel-

lement plus porté à placer autant que possible le remède sur le mal, et que l'eau poudroyée, lancée par un projecteur, semble devoir pénétrer plus loin.

Mais l'emploi *guttural* de l'eau médicinale dans son état natif, en *gargarisme*, est resté général, à Cauterets; il y est le plus pratiqué; plus de cinq cents gargariseurs peuvent y fonctionner à la fois dans l'ensemble des neuf établissements thermaux de la station; et les *salles de gargarisme* y sont souvent insuffisantes à certaines heures de la matinée, en juillet et août, époque où la saison thermale bat son plein.

Les *pulvérisateurs*, à Cauterets comme ailleurs, ne sont qu'une des formes de cette physico-thérapie, qui a peu à peu envahi, surtout en Allemagne, les stations d'Eaux minérales, pauvres en ressources thérapeutiques *naturelles* et suppléant ainsi par une action plus ou moins artificielle, par une mécano-thérapie collatérale, à l'insuffisance curative notoire de leurs fontaines minérales.

A ce point de vue, le massage méthodique du corps par la main ou la douche, l'électrisation des organes, le bain de vapeur avec ou sans additions pharmaceutiques, l'hydrothérapie simple, l'action directe des rayons solaires, etc., tant pratiqués déjà en médecine thermale, surtout en Allemagne, ne sont, à vrai dire, que des accessoires d'une cure thermale légitime, des adjuvants inventés pour suppléer à des insuffisances curatives locales.

A l'origine de la médecine thermale, les stations médicinales sérieuses, comme Cauterets, Barèges, Eaux-Bonnes, n'en ont eu nul besoin pour guérir: leurs fontaines médicinales avaient et conservent, pour ce faire, toute la puissance nécessaire, n'étaient, comme elles ne sont, jamais insuffisantes entre des mains intelligentes et expérimentées.

Et ce sont là les vraies cures thermales, nos vieilles *cures pyrénéennes* traditionnelles, avec des médicaments naturels agissant exclusivement sur le malade chronique par une virtualité spéciale, révélée par l'expérience séculaire et chaque jour confirmée par de nouveaux résultats heureux.

Ces excellentes et si remarquables *cures thermales pyrénéennes* par la *boisson* et par les *bains*, avec les seuls agents naturels fournis par le sol qui s'appellent les Eaux-Bonnes, Cauterets, Barèges, — cette médication spéciale pyrénéenne qu'ont fondée les Bordeu et qu'ont illustrée les Fontan (Luchon), les Camus (Cauterets), les Darralde et Pidoux (Eaux-Bonnes), qui a rendu fameuses les sources de la *Raillère, Mauhourat, César* à Cauterets, qui a attiré dans nos montagnes tant de grands personnages et continue à y maintenir un si étonnant concours, — cette thérapeutique thermale traditionnelle, victorieuse des cas les plus rebelles, que nous envient tant de rivaux thermaux moins favorisés par la nature, — elle tend malheureusement à céder le pas à cette mécano-thérapie, tant prônée par quelques-uns, séduisante pour la jeune génération médicale avide de changement et de progrès; mais cette mécano-thérapie nouvelle ne saurait atteindre le même degré d'action modificatrice de l'organisme détérioré, que le font nos eaux, assimilables par la digestion, directement stimulantes des centres nerveux de la vie nutritive; elle ne peut s'adresser qu'au symptôme, à la manifestation de l'état morbide et non à la cause pathogène; elle laisse en réalité le malheureux chronique aux prises avec une nutrition pervertie, un fonctionnement physiologique déséquilibré; elle reste incapable de lui donner cette force de résistance, cette force médicatrice, cette puissance de réparation, qui sont le résultat le plus évident et le moins contestable de nos cures thermales cautérisiennes.

Par suite donc du perfectionnement rapide de l'outillage mécanique dans les stations thermales, le *humage*, la *pulvérisation*, la *douche* ou *irrigation* nasale, ont été successivement mis en usage; et cette instrumentation nouvelle, toute moderne, stimulée par un sentiment commercial de concurrence, s'est vite répandue dans presque tous les établissements thermaux susceptibles d'une pareille installation. Cauterets ne pouvait rester en arrière. Malgré l'excellence et la supériorité curative de ses sources thermales, qui le conservent à la tête des établissements thermaux similaires, il possède à un degré suréminent

tout cet outillage mécanique contemporain, répondant à toutes les indications de cette médication gutturale spéciale ; et, de plus, par la nature même des eaux minérales utilisées (César, le Pré), il désinfecte constamment chaque appareil par le courant d'eau sulfurée qui le traverse.

— Et comme *noblesse oblige*, Cauterets ne s'arrêtera pas là. Ce premier pas dans la mécano-thérapie thermale l'amènera bientôt, il ne faut pas en douter, à compléter son matériel hydrothérapique, déjà si abondant, par des *Bains électriques*, des *Bains à air comprimé*, des *Bains de lumière*, etc., qui entrent de plus en plus dans l'outillage de toute *station* désireuse de se mettre au niveau des exigences de la mode, et, de ce fait, finissant par ne plus être *thermale* que de nom.

* *

Depuis 1862, date de mon arrivée à Cauterets, j'ai vu naître et se développer, un peu partout, le mode d'application locale de l'eau médicinale naturelle, par la *pulvérisation* des eaux minérales, selon le mécanisme primitivement inauguré par le Dr Sales-Girons.

Jusque vers 1872, on se bornait, à Cauterets, à *gargariser* avec les eaux de la *Raillère* et de *César*, les plus réputées alors en France contre les lésions gutturales chroniques, et l'on y ajoutait un *humage* un peu primitif pour les catarrheux à difficile expectoration.

* *

INHALATION. — HUMAGE. — A mon arrivée à Cauterets (1862), il existait déjà une *salle d'inhalation* dans les *Thermes de César et des Espagnols*. Cette salle occupait l'emplacement aujourd'hui réservé à nos *humateurs* perfectionnés, au centre de l'établissement, au dessus des *Buvettes* actuelles.

Dans une vasque ronde en granit, l'eau de César jaillissait verticalement, de bas en haut, en petits jets filiformes, qui se brisaient violemment contre une espèce de parasol en fer-blanc superposé à quelque distance des bords de la vasque, à la manière d'un grand couvercle. De l'espace libre qui séparait le parasol métallique des bords de la vasque, s'échappaient des flots de brouillard humide qui remplissaient la salle de leur chaude buée.

Là, les malades (asthmatiques, emphysemateux, bronchitiques, catarrheux) s'entassaient dix et quinze à la fois. Obligés de s'y dévêtir à moitié à cause de la chaleur, ils se voyaient bientôt trempés par le brouillard humide de la salle ; si quel-qu'un, à moitié asphyxié dans cette atmosphère confinée, demandait un peu d'air, et si l'on ouvrait un carreau, il se produisait aussitôt un courant d'air froid insupportable à ceux du voisinage ; et c'étaient de permanentes contestations. La ventilation devenait ainsi impossible. Les malheureux prisonniers en vase-clos s'infectaient eux-mêmes et infectaient leurs voisins de leur propre respiration et de leurs émanations corporelles, respirant à pleins poumons les plus dangereux bacilles, d'après les théories microbiennes. Malheur aux cardiaques fourvoyés dans cette galère ! La plupart sortaient de là congestionnés, vertigineux, céphalopathes, et cependant soulagés dans leur fonctionnement bronchial. Faute de mieux, on se contentait de cela ; et les clients y étaient fidèles et assidus.

En dehors de cette salle commune, on avait aussi installé, à cette époque lointaine, un autre mode d'*inhalation* plus rustique encore, mais peut-être plus logique, dans la galerie même de captage de l'eau de César. Sur la conduite d'amenée, maçonnée en saillie sur le sol et longue de quelques mètres seulement qui existe toujours sous nos yeux, on avait percé de petits trous auxquels on avait adapté de courts tuyaux de fer-blanc, vrais tuyaux de pipe, auxquels les catarrheux, couchés à plat ventre, appliquaient leur bouche protégée de toute contamination directe par leur mouchoir entourant l'embouchure ; ils respiraient ainsi à pleins poumons les émanations de la source (48° c.) s'écoulant dans le conduit. — Ils s'en disaient vraiment très soulagés ; et, malgré cette installation un peu primitive, malgré la position couchée, plutôt désagréable, malgré l'obligation d'une escalade fatigante pour aller trouver la galerie de la source, les clients persévéraient et leur nombre s'accroissait.

Voilà, à ma connaissance, les premiers essais d'*inhalation* et de *humage* dans les Pyrénées.

* *

Les choses en étaient là, et ces ébauches d'*inhalation* en salle commune, de *humage* à plat ventre sur un canal d'eau chaude, donnaient déjà des résultats assez encourageants pour attirer l'attention, quand Mathieu père, fabricant d'instruments de chirurgie à Paris, vint, sur mon conseil, faire une cure thermale à Cauterets. Intéressé par cette application locale des eaux, il mit à l'œuvre son esprit inventif, et inaugura, dans nos *Thermes de César*, les premiers *humateurs* qui y ont fonctionné. Ces *humateurs*, étudiés sur place, y ont été successivement perfectionnés. Aujourd'hui, ils peuvent fournir, à volonté, de l'air sec ou humide, saturé des émanations de l'eau sulfurée, à une température moyenne de 34° à 38° c.

* *

Aujourd'hui, trois établissements à Cauterets, les *Thermes de César et des Espagnols*, les *Néothermes du Rocher et Rieumiset* et les *Thermes du Pré*, ont chacun une grande installation de *humateurs*, avec des salles spéciales aux deux sexes, pour au moins 50 consommateurs à la fois.

Chaque client y a ainsi, à son service personnel, un appareil commode qui représente pour lui une intelligente et très pratique *réduction* de l'ancienne *salle commune d'inhalation*.

En fait, aujourd'hui à Cauterets, chaque client respire, par l'embouchure de son *humateur*, l'air d'une minuscule *chambre d'inhalation* qui lui procure tous les avantages de l'ancienne salle commune sans aucun de ses inconvénients. Et l'on s'étonne à bon droit qu'il existe encore, dans certains établissements thermaux, ces *salles d'inhalation* communes où, d'après les théories microbiennes, la contagion devrait donner ses plus redoutables produits. La grande quantité d'eau thermale exigée par le fonctionnement des *humateurs*, et la pénurie en volume d'eau minérale, peuvent seules expliquer la variété d'installation du *humage* avec salle commune ou avec *humateur* pour chacun, selon les richesses locales en quantité d'eau thermale.

A Cauterets, les séances de *humage* varient, selon les sujets, de dix à quarante minutes de durée ; la respiration doit y rester absolument naturelle, sans le moindre effort qui fatiguerait le poumon, en le congestionnant.

De fréquents repos au cours de la séance, pendant lesquels la respiration se fait à l'air libre, soulagent les organes de l'atmosphère hyperthermale du *humateur*.

Le grand et constant fonctionnement de nos *humateurs* et la foule des consommateurs qui s'y presse à certaines heures sont la preuve de leur incontestable efficacité pour le soulagement de l'asthme humide, du catarrhe suffocant, et généralement de toute bronchite chronique à expectoration difficile.

Ce mode d'application de la médication sulfurée pyrénéenne a pour but de lubrifier la muqueuse pulmonaire, de faciliter l'expectoration, de calmer et d'éteindre l'irritabilité nerveuse locale. Il agit là à la manière d'un cataplasme plus ou moins humide sur une surface irritable et irritée.

C'est une médication *locale*, purement symptomatique, utile adjuvant de la cure thermale proprement dite par la *boisson* et les *bains*, médication locale sur laquelle on ne saurait compter pour une guérison durable, puisqu'elle ne s'adresse qu'à l'*effet* et non à la *cause* de la maladie.

* *

PULVÉRISATION. — L'emploi guttural des eaux sulfurées sodiques pyrénéennes, sous forme de *pulvérisation*, est de date relativement récente. Les médecins thermaux ne l'ont pas connu avant 1870.

La *pulvérisation* d'un liquide médicamenteux à introduire dans la gorge est née dans le cabinet des spécialistes laryngologistes. De là, elle s'est introduite dans les stations thermales pauvres en résultats thérapeutiques. — De ces stations, qu'il fallait lancer, elle est arrivée dans les stations anciennes, comme Cauterets, uniquement pour mettre ces stations au

niveau des exigences du progrès. — Cauterets guérissait et guérit toujours les maux de gorge chroniques sans les pulvérisateurs.

Je l'ai déjà dit, en installant ses pulvérisateurs perfectionnés, Cauterets n'a donc fait que suivre la mode ; il n'avait pas eu besoin jusque-là de ces appareils compliqués pour guérir les innombrables angines, rhinites, laryngites chroniques, qui s'y donnent depuis si longtemps rendez-vous.

Étudions le fonctionnement de ses pulvérisateurs.

C'est dans les trois établissements munis de *humateurs* (Thermes de César, — Néothermes du Rocher, — Thermes du Pré) que sont installées les *salles de pulvérisation*, à Cauterets. — Ces salles, spéciales pour chaque sexe, sont toujours très fréquentées. Elles peuvent réunir 50 personnes à la fois.

L'eau de César, la moins instable des Pyrénées, l'eau du Pré, également assez lente à se modifier à l'air, y sont exclusivement utilisées.

La *pulvérisation* consiste, à Cauterets, à porter sur la muqueuse gutturale l'eau minérale poudroyée, depuis le brouillard en fumée jusqu'à la douche à plein jet, en passant, à volonté, par la douche à palette (brouillard de grosses bulles à faible projection) et la douche au tamis (brouillard à grosses bulles dardés à forte pression). — Ces divers appareils ont pour but de graduer, à volonté, la force de projection de la douche gutturale, et de donner, à volonté, cette douche, sous forme de brouillard humide, de pluie, de jet plein et de jet brisé. La graduation du massage humide de la muqueuse est ainsi facile.

On a beaucoup et longtemps discuté sur la réalité de l'introduction de l'eau pulvérisée jusqu'à la muqueuse pharyngienne. Peu de personnes parviennent en effet à maîtriser assez leurs réflexes gutturaux pour livrer passage à un brouillard humide projeté en douche jusqu'à la paroi postérieure du pharynx. — La plupart, par un acte instinctif de défense gutturale, rapprochent les piliers, abaissent le voile, relèvent le dos de la langue, et ferment ainsi tout accès du pharynx, par la contraction involontaire et simultanée de l'ensemble des muscles qui forment le sphincter pharyngien. — Ceux-là peuvent pulvériser impunément et pendant longtemps. Le médicament thermal ne dépasse pas la bouche : ils opèrent sans grand profit réel. — Les autres, — ceux qui parviennent à dompter leurs réflexes gutturaux et qui ouvrent largement leur pharynx, comme dans le baillement, — doivent être classés en deux catégories :

1° Les gutturaux chroniques à muqueuse peu irritable et à peu près indifférente, et 2° les gutturaux chroniques à muqueuse irritable et congestive, de beaucoup les plus nombreux.

Les premiers, s'ils opèrent prudemment, avec méthode, avec une graduation bien réglée, en rapport avec la sensibilité de la muqueuse gutturale, retirent de bons effets locaux de leur pulvérisation ; celle-ci agit alors par voie de résolution ; elle masse et désobstrue les tissus, assainit la muqueuse.

Les seconds, dès les premières séances, éprouvent plus ou moins tous les effets de la *déglutition déviée* : toux, spasmes de suffocation, etc... Ces incidents les obligent d'abord à modérer leur zèle. Puis, s'ils persistent imprudemment, ils éprouvent des effets congestifs locaux, susceptibles d'assez graves inconvénients dans les laryngites chroniques avec irritabilité locale. Ceux-là feraient donc mieux de s'abstenir d'une médication locale trop active pour eux.

Dans tous les cas, les malades ne sauraient faire usage de la pulvérisation avec nos eaux médicinales actives, sans surveillance médicale. Ils s'exposeraient, parfois, en agissant seuls, à des conséquences regrettables, opposées à celles qu'ils doivent espérer.

L'examen fréquent de la muqueuse traitée, l'observation attentive et exercée des modifications d'aspect qu'elle présente, permettent seuls d'éviter les excès d'action et d'obtenir le bon résultat métasyneritique curateur.

Dans tous les cas, si la muqueuse gutturale devient plus sensible, s'il survient surtout de la douleur, toute séance de pulvérisation devient dangereuse, et elle doit être abandonnée.

La titillation de la muqueuse, son massage plus ou moins bien réglé, action physique, se surajoutant, dans l'acte de la pulvérisation, à l'action stimulante et métasyneritique de l'eau minérale, provoque vite, dans une muqueuse irritable, du

prurit, de la cuisson, une souffrance inusitée, qui doit faire supprimer ce mode de traitement trop brutal, dans ces cas spéciaux.

L'auteur des *Lettres sur la Bourboule*, déjà cité dans mon premier article, écrit que la pulvérisation agit de trois façons dans les affections du pharynx et du larynx, voire même des bronches (p. 53) : par la chaleur, par l'excitation causée par le choc, enfin par le lavage. Tout cela reste, à mon sens, un peu trop mécanique, et peut-être un peu exagéré comme pénétration dans le conduit trachéo-bronchique.

Et la qualité spécialement médicamenteuse de l'eau employée, qu'en fait-il ?

A Cauterets, l'eau de César est capable de cicatrifier par simple lavage, en quelques jours, une vieille plaie variqueuse des jambes. Sera-t-elle donc sans action personnelle, en tant que médicament thermal, dans son état de pulvérisation ? — J'accorde que l'on ignore en réalité ce que devient notre eau de César dans le changement d'état que lui impose la pulvérisation ; mais pour peu qu'elle conserve quelque chose de sa vertu curative originelle, faut-il au moins en tenir compte. — Il ne paraît pas douteux que l'eau, même pulvérisée, ne désinfecte la muqueuse malade, au même titre que le gargarisme, quand elle est faite avec nos sources fortement antiseptiques de César et du Pré.

(A suivre.)

Reconstituant du système nerveux NEUROSINE PRUNIER

PHOSPHO-GLYCÉRATE DE CHAUX CHIMIQUEMENT PUR

ANALYSES

Annuaire des Eaux minérales. Stations climatiques et sanatoriums de la France et de l'Étranger. —

Edition 1903, publié sous la direction du Dr G. MORICE, rédacteur en chef de la « Gazette des Eaux »

Ce volume (45^e année), complètement remanié en 1902, comprend aujourd'hui, entre autres matériaux caractérisant cette édition, une série de chapitres sur la législation des Eaux minérales en France et à l'étranger. Cette partie documentaire sera très appréciée des exploitants de sources.

L'Annuaire 1903, distribué ainsi qu'il suit, contient :

1° Une étude très complète et très précise sur la *Législation des Eaux minérales* en France, aux Colonies et à l'Étranger ; — 2° Les renseignements généraux sur le service et le fonctionnement administratif des Eaux minérales au Ministère de l'Intérieur, à Paris ; — 3° La liste du personnel chargé de ce service ; celle des membres du Comité consultatif d'hygiène, de la Commission des Eaux minérales à l'Académie de médecine, etc. ; — 4° La liste des hôpitaux thermaux militaires ; — 5° Les listes des médecins des stations hydrominérales et climatiques de la France (listes par stations et liste d'en-semble par ordre alphabétique) ; — 6° La liste des membres de la Société d'hydrologie médicale de Paris et du Syndicat général des médecins des stations balnéaires et sanitaires de la France ; — 7° Quelques indications sommaires sur l'œuvre des

Voyages d'études médicales aux Eaux minérales; — 8° La nomenclature générale des stations hydrominérales de la France et des colonies françaises; — 9° Le mémento de leurs principales indications thérapeutiques; — 10° La nomenclature des stations climatiques et sanatoriums de la France et des colonies françaises; — 11° La liste des sanatoriums populaires et des sanatoriums payants; — 12° La liste des principaux établissements hydrothérapeutiques de Paris et des départements.

Voilà pour la partie française.

Pour l'étranger, et tout à fait à part dans le but de faciliter les recherches, l'Annuaire passe successivement en revue : a) Les stations hydrominérales, avec toutes leurs subdivisions; — b) Les stations climatiques et sanatoriums les plus connus. (Cette partie sera complétée au fur et à mesure des renseignements reçus.)

Enfin, un index alphabétique de toutes les stations et une table méthodique des matières ferment ce petit volume, dont les succès passés présagent le succès futur.

Prix du volume, 1 fr. 50, à la librairie Maloine, place de l'École-de-Médecine, Paris ou aux bureaux de la Gazette des Eaux, 60, rue Mazarine, Paris (VI^e).

Le traitement des affections du cœur par l'exercice et le mouvement, par le D^r FERNAND LAGRANGE, lauréat de l'Institut, médecin-consultant à Vichy. 1 vol. in-8, avec graphiques dans le texte et une carte coloriée hors texte, 6 fr. (Paris, Félix Alcan, éditeur.)

La Suède et l'Allemagne sont les deux pays où l'on s'est le plus occupé de ce sujet et où ont pris naissance les deux méthodes de traitement qui dominent toute la thérapeutique « mécanique » des affections du cœur. L'une de ces méthodes, créée par l'école suédoise et par les continuateurs de Ling, ne veut obtenir que les effets *locaux* de l'exercice; l'autre, imaginée par Certeel, de Munich, ne vise que la recherche de ses effets *généraux*. Tous les systèmes de traitement présentés comme des innovations depuis Ling et Certeel ne sont en réalité que des imitations.

M. Lagrange pense que les deux systèmes peuvent être combinés et réunis, produire les meilleurs effets. De nombreuses observations personnelles lui ont permis de mettre la question à son point en précisant autant que possible toutes les indications et, aussi, les contre-indications du traitement. Il explique la double action de la cure d'exercice, d'une part sur les conditions hydrauliques de la circulation, d'autre part sur le fonctionnement des centres nerveux cardio-vasculaires. C'est d'abord par la « remise en marche » de l'appareil circulatoire qu'agit le traitement par le mouvement, bien plus que par une modification des parties constituantes de cet appareil; c'est ensuite par une action régulatrice, due aux impressions sensitivo-motrices, que provoque l'exercice dans les centres nerveux; en un mot, par la *rééducation* de l'appareil circulatoire.

La journée du tuberculeux, par le D^r COSTE DE LAGRAVE, médecin du Sanatorium de Gorbio. Paris, Maloine, 23-25, rue de l'École-de-Médecine, 1903.

7 h. lever. Température. Tub. — De 8 à 9. Petit déjeuner (huile de foie de morue. Promenade après le petit déjeuner, repos facultatif.

De 9 h. 1/2 à 11 h. 1/2. Cure de repos; promenade avant le déjeuner ou repos.

De 12 h. à 1 h. Déjeuner (tanin); promenade après le déjeuner; repos facultatif.

De 2 h. à 4 h. Cure de repos; sieste; silence exigé à la cure à partir de 1 heure, à 4 h. goûter.

De 4 h. à 5 h. 1/2. Promenade après le goûter; repos facultatif.

De 5 h. 1/2 à 6 h. 1/2. Cure de repos.

De 6 h. 1/2 à 7 1/2. Promenade avant le dîner; toilette, repos facultatif.

De 7 h. à 8 h. 1/2. Dîner (tanin); promenade après le dîner; repos facultatif.

De 8 h. 1/2 à 10 h. Cure de repos ou coucher.

10 h. Coucher. Extinction des feux.

La petite brochure de 64 pages analyse en détails les prescriptions ci-dessus.

PHTISIE, BRONCHITES, CATARRHES. — L'Emulsion Marchais est la meilleure préparation créosotée. Elle diminue la toux, la fièvre et l'expectoration. *De 3 à 6 cuillerées à café par jour avec lait, bouillon ou tisane.*
D^r FERRAND. — *Trait. de méd.*

La Pellagre, par le D^r PROCOPIU, avec 11 figures et une planche; brochure de 150 pages. Paris, A. Maloine, éditeur, 23-25, rue de l'École-de-Médecine et 93, boulevard St-Germain.

L'auteur définit la pellagre une maladie caractérisée par des érythèmes, troubles digestifs et nerveux pouvant se terminer par la folie et la cachexie.

Après quelques pages d'*historique* donnant en même temps des renseignements bibliographiques, le D^r Procopiu parle de la distribution géographique de la pellagre. En France elle a presque disparu. Il y a en Italie 100,000 pellagres et 50,000 en Roumanie.

L'auteur étudie ensuite l'étiologie dans laquelle l'usage du maïs avarié joue le principal rôle; l'anatomie pathologique, la pathogénie, les symptômes de la maladie. Cette dernière partie est certainement la plus intéressante de l'ouvrage.

La prophylaxie et le traitement qui terminent la brochure auront un égal intérêt pour nos confrères exerçant dans les pays à maïs.

Un exemple d'initiative privée, par le D^r CHAUDET, la commission d'inspection des nourrissons de Sainte-Jamme-sur-Sarthe. Le Mans, 1902.

Le D^r Chaudet raconte comment la commission fondée le 7 août 1894 existe et fonctionne toujours, commission composée d'hommes et de femmes qui visitent réellement les nourrices. Il donne en exemple le fonctionnement de cette commission de surveillance qui, grâce à la multiplicité des bons conseils, arrive à rendre de très grands services et à sauver pas mal d'existences.

Les Neuro-Arthritiques à Plombières, par le D^r Emile HAMAIDE, médecin à Plombières. Librairie J.-B. Bailière et fils, in-8, 76 pages. 2 fr.

M. le D^r HAMAIDE, qui exerce depuis plusieurs années à Plombières, a réuni dans ce petit volume le résultat de son expérience et de sa pratique. Il a traité, et, sinon guéri toujours, du moins amélioré, nombre de nerveux, de dyspeptiques et de rhumatisants qui forment le cortège des neuro-arthritiques et constituent une spécialité de la station.

Le typhus exanthématique dans l'arrondissement de Batna, par le D^r BRUNCHER (3^e série 1900, mars 1903). Bougie, imprimerie Fontaine et Albano.

Nos lecteurs connaissent le D^r BRUNCHER qui a publié dans notre journal des études très documentées; ils liront avec le plus grand intérêt le nouveau travail que nous avons le plaisir de leur signaler.

Medicamentos inconvenientes en las pulmonias de los ninas; la mejor terapeutica, par le D^r A. MARTINEZ VARGAS. Barcelona, Jaime Vives, 1901.

L'auteur, après avoir parlé longuement du traitement ancien qui voulait juguler la pneumonie, s'étend sur les nouvelles méthodes de traitement.

Le Givre et la Rosée, par le D^r Ad. NICOLAS (de la Bourboule), 1902. **Nids d'insectes**, par le D^r NICOLAS (de la Bourboule), 1903. Ad. Germain et Grassin, Angers.

Les médecins peuvent mieux que tous autres faire de la philosophie: c'est ce que fait le D^r Nicolas, qui emploie les loisirs qu'il a entre deux saisons d'eaux à écrire d'intéressantes brochures d'un haut intérêt.

Pathogénie générale des affections buccales, par le D^r J. CHOMPRET, dentiste des hôpitaux. Imprimerie de Vaugirard, 1903.

La bouche est exposée à des lésions multiples du fait même de sa *conformation*, du *nombre des organes* qu'elle contient et des *fonctions* qui lui sont dévolues.

L'auteur étudie les traumatismes d'ordre physiologique, puis les corrosifs, le tabac, l'air avec ses impuretés, les inflammations de voisinage, l'hérédité, les diathèses, les infections, les intoxications.

Il étudie ensuite les moyens de défense et conclut: les procédés de défense consistent donc, en dehors de la question de terrain, surtout dans ces phénomènes de phagocytose que nous venons d'étudier; mais il ne faut pas oublier les nombreux éléments secondaires que représentent la mue épithéliale, la sécrétion glandulaire régionale et l'antagonisme microbien. Il est facile de juger, d'après tout ce qui précède, que si nombreuses sont les causes de moindre résistance de la bouche, multiples les ennemis

qui l'attaquent, la défense n'est pas moins bien comprise et ne dispose pas de ressources moins importantes et s'il est rare, sinon impossible, de trouver dans la bouche un équilibre physiologique parfait, il est facile de concevoir pourquoi les lésions buccales graves ne sont pas encore plus fréquentes. quoique déjà nombreuses et variées à l'infini.

De la mort habituelle du fœtus; son traitement par l'accouchement prématuré, par le D^r Lop, chargé du cours d'accouchement à l'école de médecine de Marseille. Bordeaux, G. Delmas, 1903.

Les observations du D^r Lop, au nombre de cinq sont très concluantes en faveur de la thèse qu'il défend.

Contribution à l'étude clinique de la cryogénine, par le D^r Albert MASSEGUIN: *Thèse de Montpellier, 1903.*

Nous donnons de cette intéressante thèse l'introduction et les conclusions.

Introduction. Sur les conseils de M. le professeur Carrière, nous avons pris comme sujet de thèse inaugurale, l'étude clinique de la cryogénine, parce que nous avons cru qu'il y aurait place à l'observation personnelle, laissant à d'autres plus audacieux l'illusion de découvrir quelque mine inexplorée. La cryogénine est un produit nouveau de MM. Lumière et qui paraît doué de propriétés antithermiques. Nous l'avons vu employer en plusieurs circonstances, notamment dans la fièvre des tuberculeux.

Dans notre travail, après avoir nettement établi ce que l'on est en droit d'attendre d'un bon antipyrétique, nous étudierons ce médicament en suivant la méthode qu'a indiquée le professeur Bouchard. « L'introduction d'un médicament nouveau en thérapeutique est toujours un fait grave et qui ne peut s'accomplir qu'avec les plus grandes précautions. Le remède doit être étudié d'abord chez l'animal sain, puis chez l'animal malade, en troisième lieu chez l'homme sain, mais à doses proportionnellement beaucoup plus faibles, enfin et toujours très timidement chez l'homme malade. » Nous publierons nos observations et enfin nous discuterons les faits pour essayer d'en dégager quelques conclusions pratiques.

Conclusions. 1^o La cryogénine est un antithermique énergique;

2^o Elle est peu toxique;

3^o Son emploi paraît indiqué: a) dans la dothiéntérie, quand il y a contre-indication aux bains et dans les formes prolongées;

b) Dans la fièvre de la bacillose, à la première et deuxième périodes;

4^o Au dernier stade, il vaut mieux s'abstenir.

Les agents physiques dans la cure de la tuberculose, par le Dr BARADAT, de Cannes, Paris, Baillière et fils, 1903.

Voici les conclusions de cet ouvrage :

A la fin de cette longue analyse, nous sommes autorisés à concevoir comme certaine la formule que nous nous sommes proposé de démontrer : nous avons tout autour de nous, et sous notre main, en quelque sorte, la guérison de la tuberculose. L'air que nous respirons, le soleil qui nous chauffe et nous éclaire, l'eau où nous nous baignons, toutes les forces éparses de la nature, sont autant de médicaments antituberculeux. La prairie et la plage, la vallée et la montagne, tiennent en réserve, sous des formes agréables et inoffensives, la santé dont nous achetons très cher la contrefaçon dans les pharmacies. Les médecins doivent ne habituer leurs clients et, en général, le grand public, à détester les drogues, souvent nocives, et à redemander à la nature le fonctionnement naturel des organes.

Assurément, la cure hygiénique a fait, en ces dernières années, de grands progrès dans l'opinion. Des médecins y ont amené leurs malades par la persuasion. D'autres savants, qui savent revêtir les explications scientifiques d'une forme élégante et claire, ont combattu dans de grands journaux et contre les drogues et pour la nature. Au premier rang de ces écrivains médicaux, je citerai le docteur Daremberg, qui, dans une série d'articles publiés par le *Journal des Débats*, a si exactement décrit tous les dangers des cures médicamenteuses employées jusqu'à ce jour contre la tuberculose. « Ces méthodes néfastes, écrit-il avec une véhémence justifiée, créent le mirage décevant d'une amélioration rapide, prélude d'une chute plus rapide encore. » Comme le docteur Daremberg, il faut répéter sans cesse au tuberculeux : « Méfiez-vous des médicaments, surtout des nouveaux médicaments. Chaque année apporte un nouveau spécifique souverain, et chaque année la multiplicité des remèdes offerts démontre que nous n'avons pas encore découvert le sauveur miraculeux des tuberculeux. Contentons-nous donc de la cure hygiénique, qui a déjà sauvé tant de malades. Quand elle est sévèrement surveillée, sagacement exécutée, elle guérit, sans que l'usage d'aucun remède soit nécessaire. Elle chasse la fièvre et permet de supprimer toutes les drogues antifébriles : quinine, antipyrine, phénacétine et autres antipyrétiques. Elle supprime les congestions pulmonaires et les crachements de sang, que l'on est obligé de traiter par les opiacés et l'ergotinine ».

La cure naturelle, nous l'avons vu en détail, se concilie avec tous les systèmes qu'on a imaginés pour expliquer l'évolution de la tuberculose : en écartant avec prudence certaines exagérations à peu près inévitables dans toute généralisation théorique, le partisan de la cure naturelle peut fort bien s'approprier les principes d'Albert Robin et Maurice Binet, et ceux de Tétou, et ceux de Gaube. Passant en revue tous les éléments de cette cure, nous avons vu que chacun d'eux s'accommode, pour peu qu'on sache en user, de ces diverses interprétations de la maladie. La nature répond à toutes les questions, à tous les doutes. Nous avons, en même temps, constaté que la cure naturelle s'adapte à toutes les formes possibles de la tubercu-

lose. Elle est aussi ondoyante et diverse que la maladie. A tel malade, on donnera plus d'air ; à l'autre, plus de soleil ; à un troisième, plus de mouvement, selon ses besoins actuels, selon le degré de son mal. La nature se laisse facilement doser et régler ; elle recèle autant de moyens de guérir qu'il y a de guérisons à opérer.

La tuberculose, sous quelque forme qu'elle se présente, doit être attaquée par deux côtés à la fois : dans son principe, qui est le bacille de Koch, et dans son milieu favorable, qui est la faiblesse du terrain où elle évolue. Nous avons vu que chaque moyen naturel sert en même temps à fortifier l'économie générale et à tuer le microbe envahisseur. Donc, il n'est pas besoin de chercher hors de la nature des auxiliaires pharmaceutiques.

Il est nécessaire de rappeler ici que, pour obtenir de la cure naturelle son plein effet, il est besoin tout à la fois de la bonne volonté du malade et de l'attention soutenue du médecin. « La mobilité de l'esprit des tuberculeux, écrit le docteur Daremberg, est souvent un grand danger pour eux. Le cerveau de ces malades se laisse aussi facilement envahir par l'enthousiasme que par la dépression morale ». C'est le médecin qui doit, à chaque instant, soutenir cette volonté prête à défaillir. Ses visites seront donc fréquentes et cordiales. Il n'aura pas le visage froid, les gestes et les paroles autoritaires du directeur de sanatorium ; le malade ne verra pas en lui l'organisateur d'une entreprise qui vend le soleil, le gîte et la soupe quotidienne. Le médecin du tuberculeux doit être son confident, son ami. En outre, il faut qu'il s'adapte, avec une souplesse ingénieuse, aux besoins particuliers de chacun de ses malades. C'est-à-dire qu'il n'appliquera pas une méthode uniforme, une règle de vie unique, comme dans les sanatoria, où l'existence de tous les malades rentre dans une même discipline.

Avant de terminer cette étude, il me paraît conforme aux besoins et aux goûts de notre époque d'en tirer quelques conséquences sociales.

Et d'abord, puisque la guérison de la tuberculose se trouve dans la nature elle-même, pourquoi ne serait-ce pas, en quelque sorte, un devoir civique pour chacun de nous de demander la force et l'immunité à l'eau, à l'air, au soleil, à la lumière, au mouvement ? Pourquoi, puisque c'est chose si facile, ne considérons-nous pas comme une tâche morale de faire de nous des créatures saines et sans danger pour nos semblables ?

Depuis plusieurs années, les médecins, les publicistes, les pédagogues, réclament une éducation physique nationale ; et il ne semble pas que leurs revendications doivent être écoutées. Les maisons d'éducation, comme nous l'avons montré dans un récent travail (1), continuent à être privées d'air et de soleil ; les écoliers continuent à être courbés sur les pupitres, en violation des lois naturelles, tous les jours, pendant de trop longues heures. Quelques vaillants essais pour restituer au corps ses droits sont restés isolés : l'Université n'a pas su profiter des tentatives de Liancourt, des Roches, et de l'Estérel. Le baron de Goubertin a voulu constituer, dans chaque lycée, une société de sports athlétiques ; mais que de mauvaises vo-

(1) BARADAT. *Les établissements centralisés d'éducation et la tuberculose.*

lontés et d'aphaties lui barrent la route ! La Ligue girondine de l'Education physique a pu organiser, dans les lycées du Midi, des sociétés de jeux et de sports, mais les élèves qui en font partie sont une minorité dérisoire, et tandis qu'ils jouent au foot-ball dans le grand air d'une prairie, les autres préfèrent se promener de long en large dans une cour sombre, en fumant des cigarettes prohibées ou en tenant des conversations malsaines. Quand le foot-ball sera-t-il obligatoire ?

Le docteur Gilbert Lasserre, président de la Ligue girondine, précise fort bien ce qu'il faut entendre par sport en matière d'éducation. « Lorsque nous parlons d'éducation physique, nous entendons donner au corps dans ses différentes parties, muscles, squelette, voies respiratoires, système nerveux, les éléments nécessaires à la bonne exécution des divers exercices constituant, dans la vie, les actes physiques obligés et facultatifs qui, avec le plaisir, entretiennent l'organisme en bon état d'équilibre ou contribuent encore à le fortifier ».

En outre, quand on parle d'éducation physique de la jeunesse, ce n'est pas seulement à l'enseignement secondaire qu'il faut penser, c'est aussi et surtout à l'enseignement primaire. La nation est presque tout entière élevée dans les écoles communales : l'instituteur a donc un devoir essentiel. Il doit montrer à ses élèves les effets salutaires de la nature, leur en enseigner l'usage, les habituer à l'hygiène et aux exercices physiques, les sauver ainsi de la tuberculose. L'instituteur, autant et plus que le médecin peut-être, peut chasser de France le fléau. Qu'il combatte auprès de ses supérieurs, auprès des communes, auprès des élus, pour obtenir de grandes salles aérées et ensoleillées, un mobilier hygiénique, de vastes cours. Qu'il enseigne aux enfants le respect du corps autant que le respect de l'âme. Qu'après leur avoir meublé l'esprit de belles sentences morales, il dirige lui-même leurs jeux et se plaise à les voir s'ébattre. Qu'il exige d'eux une propreté minutieuse. Qu'il leur apprenne en même temps la méfiance et le dégoût de l'alcool, ce terrible pourvoyeur de la tuberculose. Qu'il se rende compte du grand devoir social qu'il doit remplir.

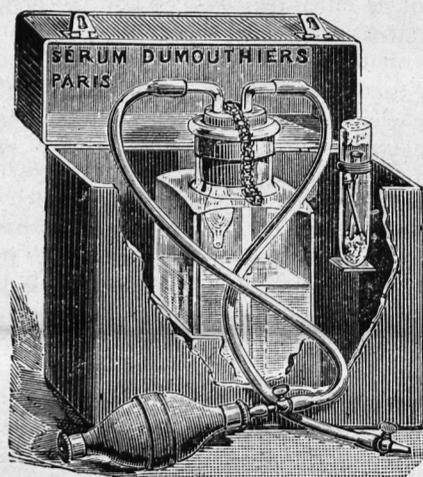
Enfin, ce n'est pas à l'école et au lycée que doivent s'arrêter les bienfaits de la nature. Il faut les prolonger au delà, et user d'elle toute la vie. « L'ancien lendiste, dit le docteur Philippe Tissié, fonde une famille ; son premier soin est d'intéresser sa jeune femme aux joies de l'action physique en plein air, l'enfant naît beau et bien portant et, tandis que la mère l'allaitte, le père s'entretient toujours souple et fort. Telle est la psychologie de la nouvelle génération. C'est en cela que consiste la révolution des mœurs présentes de l'âge adulte. Les pères et les mères parlent un même langage, ils peuvent s'unir ainsi pour traiter de l'avenir de leurs enfants, et cela pour le plus grand bien de la Patrie. »

Mais les pauvres, nous dira-t-on ? Tous ceux qui étouffent dans des quartiers insalubres, dans des ateliers surpeuplés, et qui ne peuvent pas se nourrir assez pour résister à la tuberculose ? Eh bien ! ceux-là, qui sont foule, la nation doit venir à leur aide ; ils font sa force ; elle doit, ne fût-ce que par intérêt, les sauver de la maladie, en leur donnant, à eux aussi, leur part de nature. A la place des

rues empestées où s'entassent les calamiteux, il faut que soient percées de larges avenues, où circulent librement les rayons du soleil et les brises de l'air. Il faut que les ateliers soient larges et sains. Il faut que de vastes promenades, dans les villes, accueillent les ouvriers dans leurs heures de repos. En un mot, il faut que l'hygiène devienne une chose sociale, une préoccupation d'intérêt public.

De la nature partout ! Ce cri, où les hommes de la Renaissance concentraient tous leurs espoirs, tous leurs rêves, nous le répétons aujourd'hui en lui redonnant son sens propre. Ce n'est pas seulement d'art naturel que nous avons besoin ; ce qui nous manque le plus à présent, c'est la vie naturelle. Nous nous mourons faute d'air, de lumière, de mouvement. Aérons, ensoleillons la vie humaine !

APPAREIL
Pour Injections sous-cutanées
de Sérum Artificiel
Contenance : 1/2 litre — Prix : 30 fr.



Il permet au Médecin d'avoir une grande quantité de Sérum sous la main, de faire immédiatement une injection sans ouvrir le flacon, d'obtenir une pression continue et sans saccade.

NOUVELLES

COMITÉ POUR LA PARTICIPATION DE LA FRANCE AU CONGRÈS INTERNATIONAL D'HYGIÈNE ET DE DÉMOGRAPHIE DE BRUXELLES (2 AU 8 SEPTEMBRE 1903)

SOUS LE PATRONAGE DE

M. le Président du Conseil, Ministre de l'Intérieur et des Cultes

Présidents d'Honneur :

MM. le Vice-Recteur de l'Académie de Paris ;
le Président du Conseil municipal de Paris ;
le Président du Conseil général de la Seine.

Président :

M. le P^r Brouardel, membre de l'Institut et de l'Académie de médecine, doyen honoraire

de la Faculté de médecine de Paris, président du Comité consultatif d'hygiène publique de France, médecin honoraire des hôpitaux.

Vice-Présidents :

- MM. Dr Chauveau, membre de l'Institut et de l'Académie de médecine, inspecteur général des Écoles vétérinaires, professeur au Muséum ;
 Duclaux, membre de l'Institut, directeur de l'Institut Pasteur, professeur à la Faculté des Sciences ;
 Levasseur, membre de l'Institut, professeur au Collège de France et au Conservatoire des Arts et Métiers ;
 Monod, conseiller d'État, directeur de l'Assistance et de l'Hygiène publiques au Ministère de l'Intérieur, membre de l'Académie de médecine ;
 Dr Proust, professeur d'hygiène à la Faculté de médecine de Paris, inspecteur général des Services sanitaires, membre de l'Académie de médecine, médecin honoraire des hôpitaux.

Secrétaire général :

- M. le Dr Martin (A.-J.), inspecteur général de l'assainissement et de la salubrité de l'habitation, membre du Comité consultatif d'hygiène publique de France, secrétaire général de la Société de médecine publique et de génie sanitaire.

Secrétaire :

- M. le Dr Faivre, inspecteur des Services sanitaires maritimes, archiviste de la Société de médecine publique et de génie sanitaire.

Membres

- MM. Dr Auffret, président du Conseil supérieur de santé de la marine, membre du Comité consultatif d'hygiène publique de France ;
 Bechmann, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, directeur du service de l'assainissement de Paris ;
 Dr Bertillon, chef des travaux de statistique de la Ville de Paris, membre du Comité consultatif d'hygiène publique de France et du Conseil supérieur de statistique ;
 Bodin, professeur à l'École centrale, président de la Société des ingénieurs civils de France ;
 Dr Bordas, sous-chef du Laboratoire municipal de chimie de Paris, auditeur près le Comité consultatif d'hygiène publique de France ;
 Dr Bourneville, médecin-aliéniste des hôpitaux, membre du Comité consultatif d'hygiène publique de France ;
 Bouvard, directeur des Services municipaux d'architecture, des plantations et promenades de la Ville de Paris ;
 Dr Budin, professeur à la Faculté de médecine de Paris, membre de l'Académie de médecine ;
 Dr Calmette, directeur de l'Institut Pasteur de Lille ;
 Dr Chantemesse, professeur à la Faculté de médecine de Paris, inspecteur général adjoint des services sanitaires, médecin des hôpitaux, membre de l'Académie de médecine ;

- MM. Cheysson, inspecteur général des Ponts et Chaussées, professeur à l'École supérieure des mines et à l'École libre des sciences politiques ;
 Dr Cornil, professeur à la Faculté de médecine, médecin des hôpitaux, membre de l'Académie de médecine, président de l'Association de la presse médicale ;
 Dr Courmont, professeur d'hygiène à la Faculté de médecine de Lyon ;
 Dr Dieu, médecin inspecteur de l'Armée, directeur du service de santé au Ministère de la guerre, membre du Comité consultatif d'hygiène publique de France ;
 Dr Drouineau, inspecteur général des services administratifs au Ministère de l'Intérieur ;
 Dr Dron, député ;
 Dr Fabre, de Commeny, correspondant de l'Académie de médecine ;
 Dr Fleury, directeur du bureau d'hygiène de Saint-Etienne ;
 Fontaine, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, directeur de l'office du travail au Ministère du Commerce ;
 Dr Gariel, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, professeur à la Faculté de médecine de Paris, membre de l'Académie de médecine ;
 Gasquet, conseiller d'État, directeur de l'enseignement primaire ;
 Girard (Charles), chef du Laboratoire municipal de chimie de Paris ;
 Dr Henrot, directeur de l'École de médecine de Reims ;
 Dr Imbeaux, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, à Nancy ;
 Dr Kermorgant, président du Conseil supérieur de santé des colonies, membre du Comité consultatif d'hygiène publique de France ;
 Dr Ladreit de Lacharrière, médecin en chef honoraire de l'Institution nationale des sourds-muets, président de la Société française d'hygiène ;
 Dr Lande, maire de Bordeaux ;
 Dr Landouzy, professeur à la Faculté de médecine de Paris, membre de l'Académie de médecine ;
 Launay, secrétaire du Conseil supérieur des Ponts et Chaussées, secrétaire général adjoint de la Société de médecine publique et de génie sanitaire ;
 Dr Layet, professeur à la Faculté de médecine de Bordeaux, correspondant de l'Académie de médecine ;
 Dr Letulle, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, médecin des hôpitaux, président de la Société de médecine publique et de génie sanitaire ;
 Mabileau, directeur du Musée social ;
 Dr Macé, professeur à la Faculté de médecine de Nancy ;
 Marty, pharmacien inspecteur de l'Armée, membre de l'Académie de médecine ;
 Masson, ingénieur des Ponts et Chaussées, inspecteur des Travaux sanitaires de la Ville de Paris ;
 Menant, directeur des affaires municipales de la Ville de Paris ;
 Mesureur, directeur de l'Administration générale de l'Assistance publique à Paris ;

MM. D^r Metchnikoff, chef de service à l'Institut Pasteur :

D^r Netter, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, médecin des hôpitaux, membre du Comité consultatif d'hygiène publique de France ;

Nocard, professeur à l'École vétérinaire d'Alfort, président du Conseil d'hygiène et de salubrité de la Seine, membre de l'Académie de médecine ;

Picot, membre de l'Institut, président de la Société française des habitations à bon marché ;

D^r Pinard, professeur à la Faculté de médecine de Paris, membre de l'Académie de médecine ;

D^r Pouchet, professeur à la Faculté de médecine de Paris, membre du Comité consultatif d'hygiène publique de France ;

Rabier, directeur de l'Enseignement secondaire ;

D^r Richard, médecin principal de l'Armée, directeur du service de santé du XIV^e corps ;

D^r Richet, professeur à la Faculté de médecine de Paris, directeur de la *Revue scientifique* ;

D^r Roussel (Théophile), sénateur, membre de l'Institut et de l'Académie de médecine ;

D^r Roux (Emile), sous-directeur de l'Institut Pasteur, membre de l'Académie de médecine ;

Roux (Paul), chef du bureau de l'hygiène publique au Ministère de l'Intérieur ;

D^r Roux (Gabriel), directeur du bureau d'hygiène de Lyon ;

Schelle, chef de division au Ministère des Travaux publics, président de la Société de statistique ;

Siegfried, ancien ministre, député, vice-président du Conseil supérieur des habitations à bon marché.

Strauss (Paul), sénateur de la Seine ;

D^r Thoinot, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, médecin des hôpitaux, membre du Comité consultatif d'hygiène publique de France ;

Trasbot, professeur à l'École vétérinaire d'Alfort, membre de l'Académie de médecine ;

Trélat, directeur de l'École spéciale d'Architecture, professeur honoraire du Conservatoire des Arts et Métiers, membre du Comité consultatif d'hygiène publique de France ;

D^r Vaillard, médecin principal de l'Armée, membre du Comité consultatif d'hygiène publique de France ;

D^r Vallin, médecin-inspecteur de l'Armée, membre de l'Académie de médecine.

CONGRÈS DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE DE CHIRURGIE

Le 16^e Congrès de l'Association française de chirurgie s'ouvrira à Paris, à la Faculté de médecine, le *lundi 12 octobre 1903*, sous la présidence de M. le docteur Charles Périer, membre de l'Académie de médecine, professeur agrégé à la Faculté, chirurgien honoraire des hôpitaux de Paris.

Deux questions ont été mises à l'ordre du jour du Congrès :

1^o *Tumeurs de l'Encéphale*, rapporteur : M. Duret, de Lille.

2^o *Occlusion de l'intestin*, rapporteur : M. Hartmann, de Paris.

MM. les Membres de l'Association sont priés d'envoyer pour le *15 août*, au plus tard, le titre et les conclusions de leurs communications, à M. Lucien Picqué, secrétaire général, 81, rue Saint-Lazare, à Paris.

Pour tous les renseignements concernant le Congrès, s'adresser au Secrétaire général.

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs la nomination au grade de commandeur de la Légion d'honneur de M. le professeur A. Robin, membre de l'Académie, notre savant compatriote.

MM. les professeurs Delagenière et Guibbaud (de Tours) ont reçu les palmes académiques. Nous les prions d'accepter toutes nos félicitations.

ÉCOLE DE MÉDECINE DE TOURS

Un concours s'ouvrira, le 18 janvier 1904, devant l'École supérieure de pharmacie de Paris, pour l'emploi de suppléant de la chaire de pharmacie et matière médicale à l'École de médecine de Tours.

NÉCROLOGIE. — Le 19 juillet, ont été célébrées, aux Hermites, les obsèques de notre confrère, M. Joseph Frelon, président de la Délégation Cantonale de Châteaurenault, officier d'académie.

Au cimetière, le D^r Moreau au nom du Syndicat médical, de la Société de médecine de Tours, et en son nom personnel, a adressé à notre confrère un dernier adieu.

LISTE DES MÉDECINS DES STATIONS THERMALES Et des stations d'hiver.

Afin de rendre service à ceux de nos lecteurs qui n'ont pas de correspondants dans les stations thermales et d'hiver, nous publions la liste des médecins de ces stations qui sont nos abonnés :

D^r Castelbou. — D^r Lalou. — D^r Verdalle, à Cannes. — D^r Gallot. — D^r De Langenhagen, à Menton. — D^r Leriche, aux Eaux-Bonnes, et au Sanatorium de Meung-sur-Loire (Loiret). — D^r Verdalle, à la Bourboule. — D^r Bartoli, à Châtel-Guyon. — D^r Veillon, à Vichy.

NUCLEO FER GIRARD, le plus assimilable des ferrugineux, chaque pilule contient 0,10 de NUCLEINATE de fer pur. Dose, 4 à 6 par jour, au début des repas.

VIN GIRARD de la Croix de Genève, iodotannique phosphaté.

Succédané de l'huile de foie de morue

Maladies de poitrine, misère physiologique, lymphatisme, rachitisme, scrofule, faiblesse générale, convalescences, etc.

BIOPHORINE Kola Glycérophosphatée granulé de kola, glycérophosphate de chaux, quinquina, et cacao vanillé. Dosage rigoureux, le plus complet des agents *antineurasthéniques* et antidéperditeurs, le tonique éprouvé du sang, des muscles et des nerfs.

FLOREINE — Crème de toilette hygiénique, employée dans toutes les affections légères de l'épiderme, gerçures des lèvres et des mains ; innocuité absolue.